
 **Jeudi 20 mai 2021**
de 18h à 22h En visioconférence par Zoom®

« BURN-OUT » ET SYNDROME POST-TRAUMATIQUE : MÉCANISMES COMMUNS ET DISTINCTS, PRISES EN CHARGE.

Intervenants : Pr Maria GONZALES (Chef du service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail des HU Strasbourg),
Dr Guillaume RIEDLIN (Psychiatre),
M. Richard HELLBRUNN (Psychologue)

Quand « l'épuisement » fait irruption, bien souvent il vient en écho à des événements qui ont fait effraction dans la vie du sujet. Autrement dit, « l'épuisement » répond alors à des mécanismes post-traumatiques. De manière commune dans le « burn-out » et le « post-traumatique » des éléments de réalité s'offrent à ne plus être tolérés, entraînant un effondrement psychique et corporel : la question de la somatisation y occupe une place importante et centrale.

Pourtant l'expression clinique du « burn-out » et du « post-traumatique » prend des formes différentes, et l'on repère d'un côté une prépondérance de la dimension dépressive et de l'autre celle de la dimension anxieuse. Sur le plan psychopathologique, à quoi ces deux formes cliniques correspondent-elles ? Qu'est-ce qui expliquerait leur différence, ou au contraire que nous enseigne leur écart ?

Nous aurons à retraverser ces diagnostics très actuels, d'autant plus actuels qu'affleurent partout dans nos sociétés des questions et effets de déshumanisation (les exigences économiques inadaptées, la dévalorisation du travail, les attentats, les catastrophes écologiques, éléments de « stress » supplémentaires...).

Face au « burn-out », le discours actuel conseille de « lâcher prise » : ne s'agit-il pas d'une injonction supplémentaire, tout à fait ambiguë et dès lors aux effets paradoxaux ?

Comment le médecin (médecin généraliste, médecin du travail, psychiatre) peut-il accompagner son patient hors des arcanes de l'épuisement professionnel et des injonctions sociétales ?

→ **Experts :** Pr Gilles Bertschy, Dr Jean-Richard Freymann

PRÉ-INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____



Pour vous inscrire, veuillez nous envoyer un E-mail avec vos coordonnées ou ce formulaire rempli à l'adresse suivante : **cafer.contact@gmail.com**

Pour toute information,
vous pouvez nous contacter par téléphone au
03 88 41 15 51 le lundi.

INSCRIPTION DANS LE CADRE DU DPC :

Pas de frais d'inscription, indemnité de 45 euros/heure de formation (forfait DPC 2020 pour les médecins libéraux). Nous pouvons vous accompagner dans les modalités d'inscription : informations sur notre site **cafer-formation.com**

TARIFS HORS DPC

Inscription	1 session
Tarif normal	70 €
Institutions	110 €
Psychologues, éducateurs et membres de la FEDEPSY, étudiants et retraités	40 €

Entourer l'option choisie. Tarifs dégressifs lors d'inscription à plusieurs formations ; informations sur notre site **cafer-formation.com**